

GUIDE

Ecole du Tir à l'Arc Français



Le fonctionnement de l'ETAF

L'objectif de ce guide est de présenter les règles de fonctionnement de l'Ecole du Tir à l'Arc Français. L'ETAF est un moyen mis en œuvre par la FFTA afin de reconnaître et d'accompagner les clubs engagés dans une démarche de formation sportive de leurs jeunes archers. Ce document doit permettre à chaque acteur de la vie fédérale (archers, dirigeants, entraîneurs, cadres techniques) de mieux appréhender ce dispositif. Il précise les modalités de mise en place du classement des clubs en fonction de 3 critères précis, de la labellisation qui en découle et des actions mises en place par la FFTA pour soutenir les clubs labélisés.

1 - Présentation de la démarche

Nous avons besoin de clubs formateurs qui soient capables d'accueillir de très jeunes archers, de les former rapidement et efficacement et de les faire réussir en compétition. Des clubs qui s'engagent, avec un accompagnement fédéral, dans un projet de développement de la performance. Cela nécessite des évolutions de l'entraînement (contenus et conditions), de l'encadrement (compétence et présence), des programmes de compétitions, etc. Il est indispensable de créer un nouvel état d'esprit visant et favorisant la performance.

Cela sera l'enjeu des prochaines années du tir à l'arc français pour espérer tous les 4 ans, à l'occasion des JO, que des archers français fassent la une des journaux et qu'ils contribuent ainsi au développement de notre sport favori qui nous passionne tous autant.

Pourquoi vouloir aujourd'hui créer cette notion d'école du tir à l'arc français ?

2 - L'objectif

L'ambition du projet des clubs formateurs est de développer des structures d'accueil et de formation performantes au sein des clubs. Afin que beaucoup plus de jeunes archers deviennent compétiteurs et performants. Ainsi pensons-nous qu'il sera plus facile de renouveler notre élite et dans tous les cas de l'étoffer, en ayant plus d'archers plus performants.

Une telle évolution semble essentielle à l'atteinte de l'objectif fédéral qui consiste à obtenir une médaille lors de chaque échéance olympique.

3 - La stratégie

3.1- Identification des structures

Afin d'identifier les clubs proposant des conditions d'accueil, de formation et d'entraînement performantes, trois critères sont établis :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive : 6 archers du même club (soit l'équivalent de deux équipes) doivent avoir participé à au moins 3 tirs olympique dans la saison,
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers : 500 points de moyenne (niveau établi en fonction du niveau national actuel et non du niveau international. Ce critère pourra évoluer au cours des années),
- La durée de fréquentation du club : 3 années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial). En effet, nous avons estimé que l'impact de la formation et/ou de la qualité de l'entraînement proposé au sein du club est évaluable après 3 années.

L'identification des clubs formateurs ne s'appuie donc que sur des critères observables et non sur le fonctionnement interne du club. Néanmoins, il est fortement conseillé aux clubs de baser leur formation et leur entraînement sur la philosophie et la mise en œuvre de la démarche fédérale d'enseignement, c'est-à-dire :

- La formation et l'entraînement doivent s'effectuer en utilisant un arc classique, sur un terrain plat en utilisant des outils pédagogiques pertinents et adaptés,
- Le volume d'entraînement proposé doit être important (possibilité de s'entraîner tous les jours) et, dans sa majorité, encadré (au moins 3 fois par semaine),
- Il convient de privilégier, dans un premier temps, la qualité d'exécution à la performance en cible,
- Il est indispensable de respecter le fonctionnement mécanique de l'arc, de favoriser la stabilité des postures, des placements et de réduire les coûts énergétiques.

3.2- L'accompagnement fédéral

Les clubs labellisés « ETAF » peuvent bénéficier de ressources fédérales tant humaines que financières et surtout d'un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins pour mener à bien ce projet ambitieux.

Deux axes sont développés pour accompagner les clubs dans leur projet de performance :

- **Au niveau local**, les clubs vont bénéficier du suivi d'un cadre technique régional. Un suivi régulier, dont les modalités pratiques sont à définir avec le cadre régional, sera mis en place au cours de la saison sportive afin d'accompagner au mieux l'encadrement des jeunes archers du club.
- **Au plan national**, la FFTA organise des actions en faveur des clubs labellisés « ETAF ». Elles visent en priorité la formation continue des entraîneurs de club et l'optimisation de l'entraînement des jeunes archers compétiteurs. Plusieurs actions seront organisées cette année :
 - Une aide sera apportée aux clubs susceptibles d'envoyer leurs meilleurs archers au Tournoi Nationaux Jeunes 2013.
 - Un stage personnalisé sera proposé à chaque club ETAF pendant les vacances de la Toussaint. Pour les nouveaux clubs ETAF, ce stage se déroulera au CREPS de BOULOURIS. Il permettra aux jeunes compétiteurs et à leurs entraîneurs, de bénéficier des conseils des entraîneurs de pôles en matière de structuration de l'entraînement.
Pour les clubs ETAF 2012-2013, ayant déjà réalisé ce stage en 2011, ce stage se déroulera au CREPS de DIJON. Il permettra de renforcer les connaissances acquises en 2011.
Ce stage constituera pour les entraîneurs, un stage de formation continue en situation, et, pour les archers les accompagnant, une semaine d'entraînement intensif en début de saison.
 - Un stage d'un week-end au sein d'un Pôle France en janvier ou février.
 - Des outils de communication logotés « ETAF » sont fournis aux clubs ETAF (banderoles, fanions, tee-shirts, etc..). Ils permettent de développer la reconnaissance et l'identification du club formateur.
 - Une dotation de matériel d'archerie est proposée aux clubs en collaboration avec nos partenaires Sébastien FLUTE et la Société EASTON.

Le programme fédéral 2012/2013 s'établit ainsi :

1/ Réunion des clubs labélisés à **Fontenay Sous Bois le 06 Octobre 2012**

- Présentation de l'Ecole du Tir à l'Arc Français
- Témoignages des clubs ETAF
- Présentation des objectifs de performance 2013
- La Démarche Fédérale d'Enseignement au sein de l'ETAF
- Présentation du programme de la saison 2013
- L'accompagnement fédéral en 2013
- Attribution des labels 2013/2014
- Dotation matériel sur les résultats 2012

2/ Stage de formation continue pour les entraîneurs des clubs formateurs et stage d'entraînement pour les meilleurs archers issus de ces clubs

du 30 Octobre au 04 novembre 2012 au CREPS de Boulouris (nouveaux clubs ETAF et Clubs ETAF n'ayant pas participé à ce stage en 2011)

ou

du 02 au 06 novembre 2012 au CREPS de Dijon (Clubs ETAF ayant participé au stage en novembre 2011)

3/ Suivi et accompagnement du projet sportif par les cadres techniques et les entraîneurs de pôle **(de Novembre 2012 à Août 2013)**.

4/Stage dans les Pôles : un week-end de formation au sein d'un pôle France proche de votre club.

5/ Programme de compétition 2013 :

Tournoi Nationaux Jeunes

TNJ 1 : 11 et 12 Mai à AUCH (32)

TNJ 2 : 08 et 09 Juin à OFFRANVILLE (76)

TNJ 3 : 06 et 07 Juillet à COMPIEGNE (60)

Semaine jeunes

du 22 au 26 Juillet à VICHY (03)

Championnats de France jeunes

du 27 au 30 Août à ST AVERTIN (37)

Annexe

Explicatif du classement des clubs : Démarche utilisée pour réaliser le classement

- Extraction de tous les clubs ayant au moins 4 jeunes archers classique (de benjamins à juniors – garçons ou filles) ayant réalisé au minimum 3 FITA entre le 01/09/2011 et le 02/09/2012,
- Pour chaque club, les jeunes archers licenciés depuis moins de 3 saisons sont supprimés des effectifs des clubs. Par exemple pour la saison 2012, un jeune devait avoir une licence 2010, 2011 et 2012 dans le même club pour rester dans les effectifs du club,
Les jeunes licenciés dont le club est le club initial peuvent être licenciés depuis moins de 3 ans et apparaissent dans les effectifs des clubs,
- Classement des archers dans chaque club en fonction de la moyenne sur la saison FITA (référence du classement national entre le 01 septembre 2011 et le 02 septembre 2012),
- Pour les clubs répondant aux trois critères, la moyenne du club est réalisée avec la moyenne des 6 meilleurs jeunes archers,
- Classement des clubs en fonction de la moyenne du club.

Remarque : Pour l'établissement du classement 2013, les scores pris en compte seront ceux réalisés **entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} septembre 2013 inclus**.

Le classement des clubs est prolongé avec les clubs n'ayant que 5 archers à plus de 500 points de moyenne (moyenne des 5 archers), puis avec les clubs n'ayant que 4 archers à plus de 500 points de moyenne.

Labellisation :

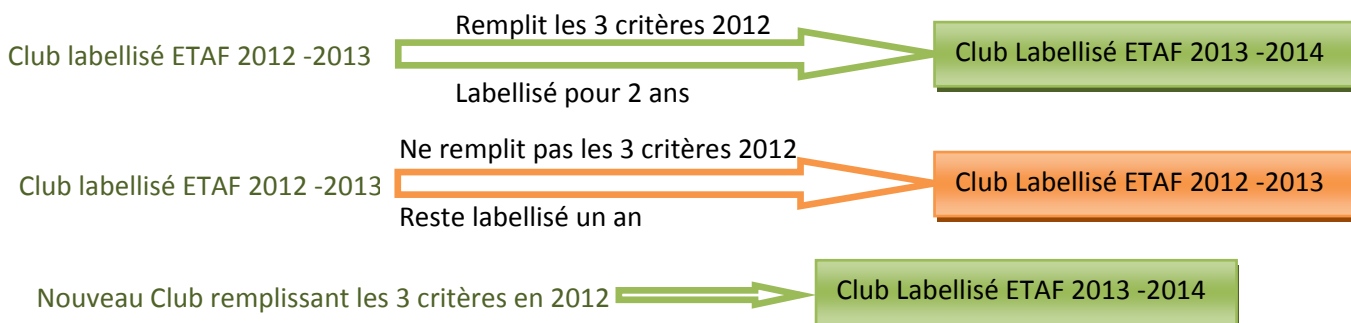
Qui ? : Tous les clubs satisfaisants aux 3 critères cités

Quand ? : En début de saison sportive. Suite au classement établi en septembre 2012, on attribue le label « ETAF 2013-2014 » aux clubs remplissant les 3 critères.

Durée ? : Pour deux ans renouvelable tous les ans pour une période de 2 ans.

Récapitulatif de l'attribution du label « Ecole du Tir à l'Arc Français »

En Septembre 2012 :



En septembre 2013 :

